

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 05 JUILLET 2019

## I – APPROBATION du PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Approbation à l'unanimité du précédent compte rendu.

## II – URBANISME

Présentation des dossiers en cours d'instruction.

Permis de Démolir :

- **PICHON/LASSET**, Route de St Jean, Démolition d'une piscine,

Permis de Construire :

- **MERLE Camille**, 2 Allée des Pommiers Construction d'un abri camping-car,

Déclarations Préalables :

- **CALPE Emmanuel**, Chemin du Bellet, abri ouvert + clôture,
- **REVOL Philippe**, Impasse du Riva, réhabilitation maison + création cage escalier, parking, accès,
- **AB SERVICES** (Pertegas), chemin de la Ransinière, pose de panneaux Photovoltaïques,
- **MONDRAGON**, Rue Joseph Bedor, Annexe Bureau 17 m<sup>2</sup>,
- **LLOPIS José**, route du dauphiné, réfection toiture, ouvertures et crépi,
- **ARNOLD**, Route des Léchères, installation d'un tunnel agricole,

Certificat d'urbanisme opérationnel :

- **ABAQUE (Delamarre)**, Chemin de Prémorange, division de terrain

Lors de la visite de contrôle des permis de construire, l'adjoint à l'urbanisme a constaté une infraction, rue Victor Charreton, la construction d'un garage sans autorisation. Les travaux ont été stoppés sur le champ et le propriétaire a été contacté.

## III– DÉLIBÉRATIONS à VOTER

### 1/ Approbation du Projet du Local d'Urbanisme

Suite aux remarques issues des avis des personnes publiques consultées et les résultats de l'enquête publique, des adaptations mineures, présentées ont été apportées au projet de PLU.

Le projet de PLU modifié a été mis à disposition des élus à partir du 11 juin 2019 avant la séance de travail organisée le 21 Juin 2019.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de Plan Local d'Urbanisme.

### 2/Suppression du poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

Suppression, à l'unanimité du poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup>, suite au départ à la retraite de la secrétaire, conformément à l'avis favorable du comité technique en date 28 mai dernier.

### 3/Composition du conseil communautaire de la CAPI

Approbation à la majorité, du maintien du nombre de conseillers communautaires à 70 avec un siège minimum pour chaque commune comme le prévoit le conseil communautaire de la CAPI en date du 14 mai dernier, suite à un accord entre les communes membres.

A défaut d'accord, la composition du conseil communautaire est fixée à 59 conseillers.

#### **4/ Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé**

Adoption, à l'unanimité du vœu commun présentant les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé dans l'objectif est de rappeler l'engagement des élus et interpeller l'Etat, suite à l'appel de l'association des Maires de France.

#### **5/ Autorisation de signature de la convention de fonds de concours de la CAPI dans le cadre des travaux de réaménagement de la mairie**

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame le Maire pour signer la convention de versement du dernier 1/3 d'un fonds de concours d'un montant de 19 444 €, dans le cadre du projet de réaménagement de la mairie.

#### **6/ Création d'un poste d'agent au service périscolaire**

Création, à l'unanimité, d'un poste d'agent périscolaire suite au départ à la retraite d'un agent, à temps non complet à raison de 60% soit 21 heures hebdomadaires annualisées. Cet agent assurera les fonctions d'ATSEM, d'agent de service à la cantine et l'entretien des locaux scolaires primaires à compter du 20 août 2019.

#### **IV – TRAVAUX de REAMENAGEMENT de la MAIRIE**

Les travaux suivent leurs cours. La livraison au 06 août est maintenue.

Les façades devraient être terminées fin de cette semaine. L'échafaudage côté sud devrait être démonté lundi.

A l'étage, les peintures sont terminées et le sol souple est posé. Les portes ne sont pas installées.

Au rez de chaussée, l'imprimé des murs est posé. Les rampes d'escalier seront changées.

L'enduit de la façade côté Nord débutera lundi, puisque l'école et le service périscolaire sont fermés, avant la réfection de la cour de l'école.

Le monument aux morts devrait être déplacé fin juillet.

#### **V – TRAVAUX DIVERS**

##### **Requalification de la cour de l'école :**

Le marché est attribué à l'entreprise FASSION TP.

Les travaux seront réalisés durant juillet et août 2019.

##### **Travaux de voirie :**

Réfection en bicouche des chemins du Brichet et de Césarges

##### **Bâche incendie Petit Paleysin :**

La bâche est réalisée. La clôture sera posée en juillet après la récolte de la parcelle mitoyenne.

##### **Aménagements sécuritaires chemin de Paternos :**

Les travaux sont portés par la CAPI. Le montant des travaux est estimé à 233 000 €. La commune a à sa charge la moitié des trottoirs soit environ 20 000 €.

La commune supportera l'acquisition des terrains nécessaires à cette opération. L'enfouissement des réseaux secs est estimé pour la commune à 65 000 €.

## **VI- COMPTE RENDU des COMMISSIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES**

### Commission communale animation

Réunion avec les présidents des associations afin d'établir le planning des activités pour la saison 2019-2020.

Pour le Téléthon, la commune de Chézeneuve ne s'associe pas à Maubec.

Le projet d'une fête médiévale en 2020 avec une randonnée entre les 2 sites, dans le cadre du travail du groupe histoire sur les châteaux de la Garine et des Roches.

### CMJ

La saison 2018-2019 s'est clôturée par une fête des enfants le 08 juin.

25 participants. Les jeux ont été organisés et animés par les jeunes élus.

Cette journée a été un succès.

Compte tenu de l'échéance des élections municipales de mars 2020, le CMJ ne sera pas renouvelé en septembre. Les jeunes élus actuels termineront leur mandat en mars 2020.

### Commissions intercommunales

#### SMND

Le budget est tendu dû à une baisse du prix du rachat du tri. Une hausse de la collecte est attendue en 2020.

Le coût de la journée de l'environnement pour l'ensemble de la CAPI est de 808 €.

### Culture

Bilan « Quand CAPI conte »

A Maubec peu de spectateurs. Sur l'ensemble de la CAPI, l'objectif a été atteint avec plus de 700 spectateurs.

Ce dispositif devrait être reconduit en 2020.

Le budget de cette opération est de 3 225 € pour les bibliothèques hors CAPI et de 4 740 € pour les bibliothèques CAPI. Le conseil départemental a subventionné cette opération à hauteur de 5 300 €.

### Petite Enfance

Annonce du bilan 2018 de l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la CAPI :

- 446 places en accueil
- 851 assistantes maternelles
- 927 familles ont sollicité ce service
- 284 agents travaillent dans ce secteur

Le coût de fonctionnement de la petite enfance est d'environ 7 millions d'euros pour environ 5 millions d'euros de recettes (participations des familles, aide de la CAF, subventions). Le coût net pour la CAPI est d'environ 2 millions.

Les projets de ce secteur :

- Pointage numérique des enfants accueillis
- Préinscriptions en ligne
- Test dans 3 structures de la confection par les agents des produits d'entretien

## **VII- QUESTIONS DIVERSES**

L'adjointe aux affaires sociales rappelle que le plan canicule est en cours et sensibilise les conseillers à rendre visite aux personnes fragiles de leur quartier.

Un courrier a été adressé à l'ensemble des agriculteurs de la commune pour la lutte contre l'ambrosie.

Séance levée à 21h15.